

## Auxiliaire de puériculture (H/F) - 2 postes à pourvoir

En cohérence avec le projet éducatif de la structure d'accueil du jeune enfant et placée sous l'autorité de la Directrice, vous assurez la prise en charge du quotidien et du bien-être de l'enfant de 10 semaines à 4 ans.

Mis en ligne le 15 janvier 2024

Placée sous l'autorité de la Directrice et en cohérence avec le projet éducatif de la structure d'accueil du jeune enfant, vous assurez la prise en charge du quotidien et du bien-être de l'enfant de 10 semaines à 4 ans.

## Missions principales

### Rôle auprès des enfants :

- > Réserver un accueil personnalisé à chaque enfant
- > Identifier les besoins et répondre de façon adaptée, dans le respect des habitudes et des rythmes de vie de l'enfant (portage, hygiène, sommeil, alimentation...)
- > Proposer et animer des activités ludiques aux enfants, en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants, garantir la sécurité physique et affective de l'enfant.
- > Participer à la surveillance staturo-pondérale et appliquer les protocoles établis (médicaux, sécurité, hygiène...).

### Rôle en équipe :

- > Aménager des temps de réflexion en rapport avec la mise en place du projet éducatif, participer activement aux réunions institutionnelles
- > Utiliser les outils de transmission pour une meilleure communication.
- > Participer à la gestion et à l'entretien du matériel et des locaux ainsi qu'à l'encadrement des stagiaires.

## Compétences et qualités requises

- > Bonnes connaissances du développement psychomoteur et psychopédagogie
- > Bonnes connaissances et applications des règles d'hygiène, d'ergonomie
- > Patiente, disponible, calme, discrète, sens de la créativité
- > Diplôme d'auxiliaire de puériculture obligatoire

# Conditions de recrutement

- > Temps de travail de 38h30 hebdomadaires
- > 25 CA et 20 RTT
- > Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + 13<sup>ème</sup> mois + participation mutuelle ·
- > La collectivité offre à ses agents une politique active de formation, la possibilité d'adhérer à l'Amicale du Personnel, des actions favorisant le bien-être au travail, des coûts de repas modérés avec les restaurateurs de la Ville.

## Poste à pourvoir dès que possible



**Auxiliaires de puériculture (.PDF, 1,13Mo)**

▶ [POSTULER EN LIGNE](#)

▾ [TÉLÉCHARGER](#)



☰ [RETOUR À LA LISTE](#)



VILLE DE  
CHAVILLE

### VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

*Samedi 9h > 12h*

@ [CONTACTEZ-NOUS](#)